

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured cover./
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				/							

Vol. 25

MAI 1897

No. 2

ANNALES

† DE LA †

BONNE STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Avec l'approbation de S. E. le Card. de Québec et de
NN. SS. les Arch. de Montréal et d'Ottawa, les
Evêques des Trois-Rivières, de Rimouski, de
St-Hyacinthe, de Sherbrooke et de Nicolet,
et le Vicariat Apostolique de Pontiac.

SOMMAIRE :

*Panégyrique de Ste-Anne — Rendue à la vie. — A
l'église le soir. — La Bonne Ste-Anne (ses miracles).
-- Actions de grâces. — Dons à Ste-Anne. — Recom-
mandations aux prières.*

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES :

Les Directeurs du Collège de Lévis

LEVIS, P. Q.

LA

BONNE STE-ANNE

SA VIE

SES MIRACLES,

SES SANCTUAIRES

PAR LE

Rév. PÈRE FREDERIC DE GHYVELDE

Hautement approuvé par Sa Grandeur l'Administrateur.



— Envoyez 80 centins au COLLÈGE DE LÉVIS, ou à M. LÉGER BROUSSEAU, 11 et 13, rue Buade, Québec.

ANNALES
DE LA
BONNE STE-ANNE DE BEAUPRE

Gloriosa dicta sunt de te. (Ps. 86.)



On raconte de vous d'admirables choses. (Ps. 86.)

BONNE SAINTE-ANNE, PRIEZ POUR NOUS!

AVANTAGES

1. Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2. Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

Le seul agent autorisé pour les *Annales de Sainte Anne*, dans la ville de Québec, est Monsieur Jos. Côté, agent d'assurance, 91, rue St-Joachim.

Pour toutes correspondances, s'adresser au Rév. C.-E. Carrier, Gérant des *Annales*, Collège de Lévis, Lévis, P. Q., Canada. Abonnement: 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis: frs. 2.50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

PANÉGYRIQUE DE SAINTE ANNE

PAR LE R. P. AMÉ, PRIEUR DES FRANCISCAINS

Nous publions le magnifique discours suivant, emprunté au " Bulletin de Sainte Anne de Paris ". Il ne saurait manquer d'édifier nos lecteurs :

SAINTE ANNE, MÈRE DE MARIE, AIEULE DE JÉSUS.

PREMIER POINT.—*Honneur pour sainte Anne.*

Il est certain que sa qualité de mère de Marie, d'aïeule de Jésus est pour sainte Anne son plus beau titre de gloire, le principe d'un honneur unique et incomparable.

Il est admis de tous qu'on peut juger de la noblesse des causes par la qualité des effets qu'elles produisent. —Notre Seigneur lui-même ne nous a-t-il pas appris à juger les hommes d'après leurs œuvres? —De même la grandeur de la mère se mesure à la grandeur de la

filles. La gloire, l'honneur des enfants rejaillissent sur ceux qui les ont engendrés.

Or, sainte Anne est la mère d'une enfant extraordinaire, de la plus belle, la plus noble, la plus sublime des créatures : mère d'un enfant extraordinaire et d'une façon tout extraordinaire ; car, tandis que les autres mères ne donnent la vie du corps qu'en transmettant la mort de l'âme par suite du péché originel, sainte Anne échappe à cette loi. Son sein est un sanctuaire où sa fille Immaculée loue et bénit Dieu d'une manière plus efficace que les anges du Ciel ; dès lors, quel honneur et quelle gloire pour cette mère fortunée !

La maternité est une des plus grandes gloires que Dieu puisse accorder à la femme ; c'est une participation à la royauté divine, une mission noble entre toutes. . . Mais être mère de Marie, la Reine des anges et des hommes, mère de Marie et, par le fait même, grand'mère, aïeule de Jésus, du Dieu par qui tout a été fait, du Dieu qui est la cause, le principe, le maître et la fin de tout ce qui existe ; ah ! mes frères, quelle expression pourra jamais donner une idée d'une semblable dignité !

La gloire de Marie est d'avoir un Fils qui est Dieu. La gloire de sainte Anne est d'avoir une fille qui doit être la Mère de Dieu. Or, s'il est vrai, au dire des saints Docteurs, que la gloire de Marie est une chose tellement incompréhensible qu'aucune intelligence humaine ne le pourra jamais scruter, il est permis d'affirmer également qu'après cette maternité divine, il n'y a pas de gloire plus grande que celle qui revient à sainte Anne par sa qualité de mère de Marie, et qu'elle surpasse celle de tous les autres saints, puisqu'elle a été associée plus directement qu'aucun autre saint au mystère de l'incarnation.

...Ce n'est pas sans raison que les Evangélistes sont muets au sujet des aïeux immédiats de Jésus. C'est que tout pâlit à côté de leur qualité de mère de Marie et d'aïeule de Jésus... A première vue même, ce peut

être quelque chose d'étrange que ce lacanisme et ce silence. Mais que voulez-vous dire d'une personne, quand vous avez affirmé d'elle une dignité qui renferme et concrétise toutes les dignités imaginables? L'Évangile ne dit qu'un mot de Marie: "d'Elle est né Jésus". Mais, comme ce mot est éloquent dans sa concision! Il dit toutes les richesses de Marie, et la gloire de sa Virginité, et le mystère de sa Maternité... Également tout est dit de sainte Anne quand on a dit: Elle fut la mère de Marie, la grand'mère de Jésus... Quelle sera donc votre gloire à vous, ô bienheureuse Anne, qui n'êtes séparée de Jésus que par Marie et qui avez concouru presque d'une manière immédiate à la naissance de ce Sauveur des hommes!

DEUXIÈME POINT—*Sainte Anne enrichie de grâces spéciales.*

Quand Dieu choisit quelqu'un pour une mission, pour une dignité, il lui donne les grâces, la sainteté nécessaires. Sainte Anne devant être la mère de Marie, la grand'mère de Jésus, Dieu lui devait une sainteté toute spéciale.

Pour prouver la vérité de l'Immaculée Conception, on part de ce principe que, Marie étant mère de Jésus, elle devait être Immaculée. Qu'est-ce en effet qu'un fils vis-à-vis de sa mère? N'est-ce pas une portion de son sang, une partie de sa chair? C'était donc le sang de Marie qui coulait dans les veines de Jésus; le corps de Jésus était pour ainsi dire une portion du corps de Marie. Et ce corps qui devait être immolé pour nos péchés, ce sang qui devait laver nos iniquités, eussent commencé par être sous l'origine du démon? Non, c'est impossible.....

Or le même argument établit d'une façon péremptoire le privilège d'une sainteté tout exceptionnelle pour sainte Anne. La chair de sainte Anne est la chair de Marie, le sang de sainte Anne est le sang de Marie. N'est-il pas juste, dès lors, n'est-il pas nécessaire qu'Elle participe dans une certaine mesure aux privilèges dont est enrichie cette Fille chérie?

Et pourquoi nous refuserions-nous à admettre en sainte Anne des prérogatives et des privilèges qui ont été accordés à d'autres saints ? Avant elle et après elle, il y a eu des hommes de Dieu qui ont été sanctifiés dès le sein de leur mère. Pourquoi hésiterions-nous à reconnaître en sainte Anne un degré de grâce plus élevé que dans tous les autres saints ? Sans doute rien n'est établi sur ce sujet ; mais il n'y a rien d'opposé non plus. Au contraire rien n'est plus conforme aux sentiments et aux croyances des Pères de l'Eglise et du peuple chrétien, comme aussi à la doctrine de l'Eglise sur le rôle de Marie dans l'ordre de la grâce.

L'orateur rappelle ici que la grâce produite par le Saint-Esprit et appliquée à nos âmes par le Christ Jésus nous est dispensée par Marie qui en devient ainsi le canal. Or, continue-t-il, le canal, avant d'aller porter au loin les eaux bienfaisantes, arrose d'abord abondamment les lieux environnants, et c'est seulement le surplus qui s'échappe et passe au loin. Ah ! quelle source de sainteté, de vertus, de faveurs spirituelles ne devez-vous pas accorder à sainte Anne, votre mère ! Elle est votre mère selon la nature ; vous êtes sa mère selon la grâce.

Ainsi parlent et raisonnent un certain nombre d'auteurs ; ils vont même plus loin et ne craignent pas d'affirmer que toutes les vertus qui brillent dans les autres saints se trouvent réunies et brillent d'un éclat tout particulier en sainte Anne.

N'est-ce pas ce que semble insinuer l'Eglise elle-même dans l'oraison de la fête de sainte Anne : O Dieu qui avez daigné accorder à sainte Anne la grâce insigne de *mériter* d'engendrer la Mère de votre Fils Jésus-Christ ?

Entrons donc dans l'esprit de l'Eglise et réjouissons-nous avec elle au souvenir des grandes miséricordes du Très-Haut.

TROISIÈME POINT — *La puissance d'intercession de sainte Anne.*

Je n'ajouterai que quelques mots sur la puissance d'intercession que valurent et que valent encore à

sainte Anne ses titres de mère de Marie et d'aïeule de Jésus.

Tous les saints ont eu et conservent un grand pouvoir sur le Cœur de Dieu ; à mesure qu'ils se sont dépouillés d'eux-mêmes, Dieu les a récompensés en les admettant à la participation de ses attributs divins, de sa puissance en particulier.

Mais quand on pense aux liens étroits qu'unissaient sainte Anne à Jésus et à Marie, on ne peut s'empêcher de penser qu'elle est une de nos plus puissantes protectrices. Si l'on en croit la tradition, elle passa huit ans sur la terre après la naissance de Jésus, huit années dans l'intimité de l'Enfant, le couvrant de ses tendresses, partageant avec Marie et Joseph la sollicitude de son éducation. C'était son petit-fils, et aussi son Dieu, et elle le savait. Ah ! qui dira l'ardeur, les transports avec lesquels elle le porta dans ses bras, le couvrit de ses baisers, l'entoura des soins les plus amoureux !

Jésus de son côté chérissait sa grand'mère, lui obéissait, l'entourait de cette tendresse, de ces naïves caresses de l'enfance auxquelles devait se mêler un parfum du Ciel.

Et maintenant sainte Anne règne avec Jésus dans le paradis, partageant avec Marie et Joseph, dans des mesures diverses, les trésors divins, et possédant une puissance admirable d'intercession.

Et l'expérience n'est-elle pas là pour prouver cette puissance de sainte Anne ? Les faits ne proclament-ils pas bien haut que partout où sainte Anne est invoquée, les prières sont exaucées et les grâces obtenues ? Dans la Provence, en Bretagne, au Canada, se multiplient les manifestations d'amour envers sainte Anne, à proportion que se multiplient les miracles qui sont attribués à son intercession.

Et ce sanctuaire qui nous abrite ne proclame-t-il pas cette puissance ? Né d'hier, ce lieu de pèlerinage n'a-t-il pas été déjà témoin de grâces insignes et de faveurs éclatantes dont ces nombreux ex-voto sont l'expression naïve ?

Honneur donc à sainte Anne ! confiance en sainte Anne ! amour à sainte Anne ! Autrefois la mère de Marie était plus honorée et invoquée ; on recourait volontiers à elle ; volontiers on se mettait sous sa puissante protection ; et les étaient rares les familles qui ne comptaient quelque enfant portant son nom béni. Revenons à ces pieuses pratiques. Aimez sainte Anne, faites-là aimer autour de vous. Dans vos dangers, vos difficultés et vos épreuves, recourez volontiers à elle.

Et puisque vous connaissez le chemin de ce sanctuaire que je suis heureux de voir s'élever à côté de ceux de Marie et de Joseph au sein de la capitale de France, aimez à y diriger vos pas ; votre dévotion y trouvera son aliment, votre cœur sa consolation, votre vie l'assurance de ses intérêts spirituels et temporels ; sainte Anne vous protégera, vous exaucera. Qu'il en soit ainsi, ô grande sainte ! Rendez-nous vos enfants, faites de nous les enfants de Marie, faites de nous les enfants de Jésus. Ainsi soit-il.

RENDUE A LA VIE.

Une mère de famille de Hunterstown, nous raconte en ces termes la grande grâce qu'elle a obtenue par l'intermédiaire de la Bonne Sainte Anne :

Une de mes enfants fut, l'année dernière, sérieusement atteinte d'une maladie grave. Après plusieurs jours de lutttes, impuissants à enrayer le mal, nous crûmes prudent de lui faire recevoir le sacrement d'Extrême-Onction.

Pendant douze jours, notre chère petite malade, ne pouvant prendre aucune nourriture, fut entre la vie et la mort. Sans cesse à son chevet, nous nous attendions de la voir d'un moment à l'autre partir pour l'éternité. Nous étions profondément affligés.

Animés de la plus grande confiance en Sainte-Anne nous avons rapporté de son sanctuaire une certaine

quantité d'eau de la source si féconde en effets salutaires ; l'enfant ne voulant que ce breuvage nous le lui donnâmes.

La pauvre malade affaiblissait cependant malgré tous nos soins. Elle eut un jour de si fréquentes et si longues synopes, qu'il nous parut évident qu'elle ne verrait point le coucher du soleil.

Tout à coup à la suite d'une de ces faiblesses qui nous causaient de si vives alarmes, l'enfant me dit : " Maman, si la Bonne Sainte-Anne me guérit, nous irons, vous et moi, faire un pèlerinage à son sanctuaire privilégié, n'est-ce pas ?

— Sans doute, lui répondis-je, nous irons la remercier, la bénir, répandre à ses pieds nos actions de grâces, nous ne cesserons de proclamer partout sa bonté.

Cette réponse était à peine donnée, celle que nous nous attendions à tout instant, à voir partir pour le ciel, à notre grand étonnement, demande à se faire assoir sur son lit.

Nous étions indécis ; comment n'aurions-nous pas hésité ? C'était la mort sans doute qui lui commandait ce langage, et le moindre déplacement alors eut suffi à hâter sa fin. Nous cherchions encore des raisons pour ne pas nous rendre à cette prière, lorsque chose incroyable, elle s'assied en disant :

— Maman, la Bonne Sainte-Anne m'a guérie ! J'ai grand faim, donnez-moi à manger.

Emue, à ne savoir que faire, j'obéis. L'enfant mangea avec avidité ce que trois fois de suite je lui apportai, et elle but de l'eau de Sainte-Anne ; " Donnons-lui ce qu'elle demande, disait-on ; si c'est la dernière exigence d'une vie qui s'éteint, nous ne pouvons rien lui refuser ; sinon, nous chanterons les louanges de celle qui vient d'arracher avec tant d'éclat à la mort, une de ses victimes."

Puis la petite demanda sa poupée, et se mit à jouer avec elle. O merveille ! l'enfant était sauvé ; et après quelques jours, elle était complètement rétablie !

Comment pourrais-je remercier celle qui vient de faire éclater la sollicitude de son cœur d'une manière si manifeste ! Nous avons fait le pèleriage promis, l'été dernier, aujourd'hui je viens proclamer l'insigne faveur obtenue. Puissent ceux qui liront ces lignes, unir leur voix à la mienne pour chanter la Bonne Sainte Anne appelée à si juste titre, *la santé des malades, la consolatrice des affligés*, et qui répand avec tant d'abondance ses bienfaits sur tous ceux qui placent en elle leur espoir.

(UNE MÈRE RECONNAISSANTE)

A L'ÉGLISE LE SOIR.

Quand de ses feux dorés le couchant se décore
Ou que l'air brumeux garde une blancheur encore,
Il fait obscur déjà dans le temple, à l'abri
De ces voutes pesant sur le jour assombri
Une odeur d'encens douce et qui pénètre l'âme
Flotte dans l'air ; tantôt, l'autel avait sa flamme,
Les cierges rayonnaient, et de l'humble encensoir
Le nuage montait au Dieu de l'ostensoir ;
Les cantiques pieux résonnaient sous la voûte.....
Maintenant tout se tait, tout s'éteint : et j'écoute
Ce que dit à mon cœur avide d'infini
L'Asile de paix dans son silence béni.
La bas, d'un pur éclat, devant le tabernacle
Brille une lampe, étoile attestant le miracle,
Et conduisant nos cœurs à la prison d'un Dieu
Comme à son froid berceau menait l'asiré de feu !
Ici, près du parvis, vêtu de l'aube blanche,
Un prêtre grave et doux vers une âme se penche,
Versant sur l'humble front l'eau, signe du salut :
Tandis que pour l'enfant insouciant élu.
S'ouvrent ensemble aux yeux de l'église ravie
Les portes de la grâce et celles de la vie !
Dans un angle, plus loin, le confessionnal
Se cache : merveilleux et discret tribunal :

I à le pêcheur absous est lavé de sa honte,
Et la paix à son front comme en son cœur remonte :
Là le prêtre, guidant les justes qu'il a faits,
Leur montre les devoirs et les chemins parfaits.
L'autel, le tribunal, le sacré baptistère :
Triple échelon du ciel, triple et divin mystère,
Par où l'homme, à travers les maux de chaque jour,
Monte de l'innocence au radieu amour !
Saintes réalités dont la grandeur sublime
Emprunte au soir qui tombe une voix plus intime,
Et me fait mieux alors en pliant les genoux,
Sentir, ce qu'ici-bas le Christ a fait pour nous
Et bénir cette Eglise aimante et maternelle,
Dont le temple est aux yeux l'image solennelle.

(JEAN CASIER)

LA BONNE SAINTE ANNE.

SES MIRACLES

Marie le Logeon.

“ C'est un miracle prodigieux que celui qui arriva à une jeune fille nommée Marie le Logeon, fille d'Yves le Logeon et de Françoise Floe, paroissiens de Priziac, en l'évêché de Vannes.

Cette fille étant allé avec son frère et une servante charger une charrette de litière, dans un certain champ comme elle voulait descendre de dessus la charrette sur laquelle elle était montée, pour ranger ce que l'on y jetait, il lui arriva de tomber sur une des pointes d'une fourche de fer qu'elle tenait, qui lui transperça la tête de telle sorte, qu'étant entrée par le côté gauche de la bouche, et passé au-dessus de l'œil droit et traversé la substance ou la moëlle du cerveau, sortant par le crâne qu'elle perça dans la partie supérieure de l'os coronal, près la suture coronale, elle paraissait au-

dessus de toute la tête, à la hauteur d'un demi-pied. A cette accident affreux (dont le simple récit nous fait encore aujourd'hui frissonner d'horreur), son frère et la servante jettent des cris, et font des efforts pour tirer la fourche, mais en vain.

Ils coururent promptement au prochain village, à un quart de lieu de là. Voyant le danger où était la fille, ils firent venir le curé avec un prêtre et quatre hommes. Ceux-ci la trouvant par terre, la tête traversée en la façon horrible que nous avons dite, prenant le pied de la fourche, s'efforcèrent tous six ensemble, en présence de plusieurs autres, de la dégager de sa tête ; mais voyant qu'ils n'y gagnaient rien, ne sachant plus que faire, ils eurent recours au ciel par l'entremise de sainte Anne, qu'ils se mirent tous à invoquer à genoux, faisant vœu de faire le voyage pour la fille à la sainte chapelle.

On vit bien incontinent que la sainte avait agréé ce vœu ; car s'étant tous levés, ils tirèrent la fourche sans aucun effort.

On appelle tout aussitôt un chirurgien, nommé Denis Pélerin, pour la panser. Celui-ci voyant cette plaie et que par l'ouverture d'en haut, la moëlle du cerveau sortait, à la grosseur d'une petite noix, dit tout net, comme il le rapporte lui-même dans son procès verbal, qu'elle ne pouvait réchapper, à moins d'un miracle, et avertit qu'on la fit confesser au plus tôt, ne pouvant plus en attendre que la mort, parce qu'elle était en une grosse fièvre et en délire, ayant la tête fort enflée et enflammée du côté droit.

Néanmoins, sollicité et pressé de la panser, il le fit, plus pour contenter les parents que par l'espérance qu'elle en dût réchapper. Elle ne laissa pas cependant de se trouver entièrement guérie, après qu'il l'eût traitée l'espace de six semaines, non pas tant par la vertu de ses médicaments, ne pouvant naturellement éviter la mort ainsi qu'il reconnaît, que par le pouvoir, comme il dit, extraordinaire de Dieu et par l'intercession de sainte Anne, à laquelle elle s'était vouée.

La fille y vint peu après, toute pleine de santé, accomplir son vœu, et présenta la fourche devant l'image miraculeuse de la sainte, où elle se voit encore suspendue audessus de l'oratoire, dans une tête de cire qu'elle transperce, pour mémoire du miracle.

Cet étonnant prodige opéré pour la compatissante intervention de la Bonne sainte Anne nous rappelle le souvenir d'un autre encore plus extraordinaire et que nous avons publié dans les Annales, il y a quelques années.

C'était une petite fille de douze ans. Son père, honnête citoyen du bourg St-Antoine, diocèse de Kennes, s'appelait François de Cairan, sieur des Croix, et sa mère, Françoise l'Ecuyer. Ils avaient eu de nombreux enfants, qui moururent tous en bas âge. Ils voulurent garder la dernière : pour cela, ils firent vœu de la nommer Anne à son baptême, de la consacrer à la sainte et de l'habiller toujours de blanc en son honneur.

Donc arrivée à l'âge de 12 ans, la petite Anne fut, un jour, prise par ses habits, dans un pressoir à cidre, et la machine la pressa contre la muraille avec tant de force que son corps tout broyé n'occupait plus même l'épaisseur de quatre doigts ! Ses yeux sortaient de leur orbites, sa langue de sa bouche ; son visage était devenu tout noir ; c'était un spectacle horrible à voir ! Elle resta dans cet état plus de 3 heures. Tout le monde la croyait morte. Cependant ses parents, malgré l'excès de leur douleur, espérèrent contre toute espérance, et ils firent vœu à la sainte que si elle obtenait de ramener à la vie leur petite fille de 12 ans, ils iraient en pèlerinage visiter son sanctuaire avec leur chère enfant et y laisseraient ses habits blancs pour pour son perpétuel souvenir du prodige. O merveille ! le vœu ne fut pas plus tôt prononcé que la petite Anne toute broyée commença à se mouvoir et à donner d'autres signes de vie, en ravissant d'étonnement plus de cent personnes qui étaient présentes !.....

ACTIONS DE GRACES

27 décembre 1896.

ST-HYACINTHE.—Mon petit garçon a été affligé pendant quatre mois du mal d'yeux. Il était obligé de se tenir continuellement dans une chambre noire, l'œil bandé, et ne pouvait soutenir la lumière, j'avais promis que s'il guérissait, je le ferais inscrire dans les Annales de la Bonne sainte Anne, l'enfant est guéri, je m'acquitte de ma promesse.

M. J. A. C.

7 décembre 1896.

CAP-SANTÉ.—Reconnaissance à la grande Thaumaturge du Canada, la glorieuse Aïeule de Jésus pour m'avoir fait connaître ma vocation, ainsi qu'une prompte décision pour affaire importante ; actions de grâces à cette Bonne Mère pour avoir fait gagner un procès à un membre de la famille. Merci à cette grande sainte.

M. A. B.

11 août 1896.

BALDWINVILLE MASS.—L'hiver dernier, ma petite fille, âgée de huit ans et demie, était malade à tel point, que le médecin n'avait plus d'espoir de la sauver, je m'adressai à sainte Anne avec confiance, et je promis une piastre pour messes à son sanctuaire si elle m'obtenait sa guérison. Cette Bonne Mère m'a exaucée, j'accomplis ma promesse, et je lui rends de vives actions de grâces.

DAME A. L.

30 octobre 1896.

FRAMPTON.—Je remercie la Bonne sainte Anne pour la guérison d'un mal de gorge, qui me faisait souffrir depuis seize ans. Ayant subi une opération, et ayant usé de nombreux remèdes sans aucun effet, j'eus recours à la Bonne sainte Anne, je promis une basse messe et un pèlerinage à son sanctuaire des Montagnes. Je suis guérie, gloire et honneur à la Bonne sainte Anne. Je remercie saint Antoine de Padoue aussi pour une autre faveur.

DAME C. T.

N.-D. DE BETHSIAMITS.—Mde Stephens Ross, de la Pointe-aux-Outardes, remercie sainte Anne de l'avoir ramenée à la santé. Elle doit ce changement aux messes qu'elle a fait dire en l'honneur de cette grande sainte.

GLEENS-FALLS N.-Y.—Merci à sainte Anne pour avoir ramené à la santé mon père.

UNE ABONNÉE.

ST-PAUL'S SCHOOL, CONCORD, N.-H.—Mon frère, âgé de vingt et un ans, atteint d'une inflammation de poumons, était décompté par deux docteurs et notre curé, nous n'avions plus d'autres secours

que de prier la Bonne Sainte Anne. Après avoir promis une messe, une neuvaine, de faire brûler un cierge en son honneur et de faire inscrire sa guérison, il est maintenant très bien et travaille comme auparavant. C'est avec un grand plaisir que je m'acquitte de ma promesse.

A. O.

9 septembre 1896.

ST-LIBOIRE.—Depuis plusieurs années je souffrais d'une maladie cruelle qui m'empêchait de vaquer à toute occupation. N'espérant plus aucun soulagement du côté de la science médicale, je mis toute ma confiance en la Bonne sainte Anne, mon espérance ne fut pas déçue, je fis un pèlerinage à son sanctuaire, et revins quelque peu soulagée. Je redoublai alors de ferveur, et tous les jours j'étais de moins en moins souffrante. Aujourd'hui, je suis guérie. Gloire et reconnaissance à la Bonne sainte Anne.

DAME F. DESMARAIS.

ST-CALIXTE DE SOMERSET.—Au mois de février dernier, mon père, par suite d'une mauvaise digestion, tomba malade ; en moins d'une heure le mal augmenta tellement que nous désespérions de le sauver. J'eus la pensée de recourir à celle que l'on n'invoque jamais en vain, j'obéis à cette inspiration, et je promis à sainte Anne si elle sauvait notre cher père que je ferais insérer le fait dans les Annales, le soulagement fut instantané. Je suis heureuse aujourd'hui de pouvoir acquitter ma promesse.

DELL EM. T.

22 mars 1897.

ST-PAUL (MINN).—L'année dernière, nous étions menacés d'une inondation, quand je découpai l'image de la Bonne sainte Anne dans un numéro des Annales et la plaçai au bord de l'eau, promettant de publier le fait si elle nous protégeait. L'eau ne monta plus de ce côté, et notre récolte fut sauvée, bien que d'autres aient été entièrement ruinées. Le danger où nous sommes de nouveau me rappelle la promesse que j'ai négligée jusqu'à présent, et je viens m'en acquitter pour que la Bonne sainte Anne nous continue sa protection.

UN ABONNÉ.

17 septembre 1896.

ST-FRANÇOIS DU LAC.—Permettez-moi par l'entremise de votre revue de remercier la Bonne Ste Anne de la guérison de mon enfant. Il souffrait depuis quatre ans d'un mal à un œil, que les médecins ont fini par déclarer incurable ; je résolus enfin de m'adresser à sainte Anne ; j'ai fait avec lui, au mois de juillet de cette année, un pèlerinage à son sanctuaire, et dès lors j'ai commencé à constater du mieux. Il y a plus d'un mois qu'il est parfaitement guéri.

UNE MÈRE DE FAMILLE.

17 septembre 1896.

ST-FRANÇOIS DU LAC.—Je souffrais depuis cinq mois d'une perte de sang considérable. J'avais épuisé tous les remèdes; je recourus enfin à la Bonne sainte Anne, je promis un pèlerinage à son sanctuaire de Beupré, et je commençai immédiatement une neuvaine en son honneur. Dès ce moment je me suis trouvée guérie. Après avoir laissé constater par le temps cette guérison, je crois aujourd'hui de mon devoir de remercier publiquement sainte Anne de sa protection.

UNE MÈRE DE FAMILLE.

22 mars 1897.

ST-HONORÉ DE SHENLEY.—Ayant obtenu une faveur de la Bonne sainte Anne, j'ai promis de souscrire aux Annales et de faire insérer le fait.

JOSEPH ROY.

LORETTE, MANITOBA.—Plusieurs faveurs obtenues; je recommande aux prières mon fils, malade, et dont la vocation a besoin d'être éclairée.

UNE ABONNÉE.

6 novembre 1896.

SALEM.—Sainte Anne m'a retiré d'une position dangereuse, après promesse d'un pèlerinage et de rendre publique cette faveur.

UN CANADIEN.

24 janvier 1897.

LABRADOR.—Merci à sainte Anne pour avoir obtenu ma guérison.

ERNESTINE GALIBOIS,
épouse de J. M.

2 août 1896.

ST-VITAL.—Conversion obtenue par l'intercession de sainte Anne.

E. P.

Veillez insérer dans vos Annales, mille remerciements à sainte Anne pour une grande faveur obtenue.

UNE ABONNÉE.

16 septembre 1896.

STE-ANGÈLE DE MONNOIR.—Mademoiselle M. B., une de mes paroissiennes a été guérie d'une maladie après promesse d'un pèlerinage à Sainte Anne de Beupré, et aussi promesse de faire publier sa guérison dans les Annales.

J. D. MEUNIER, ptre curé.

14 septembre 1896.

ST-ANTOINE DU RICHELIEU.—Je remercie la Bonne sainte Anne par la voie des Annales pour faveurs et grâces obtenues. Je

compte sur votre bonté pour publier l'expression des sentiments de reconnaissance et d'amour que je lui dois pour avoir exaucé mes prières ; je lui fais don d'une piastre.

F. C.

7 janvier 1897.

STE-THÉRÈSE.—Ma mère, qui souffrait d'une maladie de nerfs a été guérie par l'intercession de sainte Anne ; elle désire conformément à sa promesse, que sa guérison soit signalée dans vos Annales, sans cependant donner son nom.

UN PRÊTRE.

Une dame de St-Alexandre de Kamouraska, remercie sainte Anne pour une grâce obtenue.

STE-GERMAINE.—Faveurs signalées obtenues par cinq personnes de cette paroisse.

8 décembre 1896.

ST-LAZARE, BELLECHASSE.—Une Dame Jos. Chabot, de cette paroisse, demande à faire inscrire dans les Annales une faveur reçue.

D. LEMIEUX, ptre.

3 novembre 1896.

L'ISLET.—Actions de grâces à la Bonne sainte Anne qui a obtenu que mon mari ait un emploi qui lui permet de gagner sa vie et celle de sa famille.

DAME O. L. K., Abonnée.

6 novembre 1896.

STE-CROIX.—Une dame de St-Flavien désire remercier sainte Anne par la voie des Annales pour deux grâces obtenues aussitôt après demande, avec promesse de faire publier le fait.

Une autre dame de la même paroisse recommande à sainte Anne ses deux fils gravement malades.

J. ED. H., ptre, vicaire.

2 décembre 1896.

ST-JOACHIM DE LABROQUERIE, MAN.—Remerciements à la sainte Vierge Marie, à saint Joseph, à sainte Anne et à saint Antoine de Padoue pour grâces reçues.

ROGER BOILY, ptr.

C'est un bonheur pour moi de venir présenter l'hommage de ma gratitude à la Bonne sainte Anne.

J'avais promis à la grande Thaumaturge, d'insérer cette faveur dans ses Annales, si elle m'obtenait les moyens de terminer mes études.

La faveur obtenue est complète et j'espère qu'à la fin de mes études je pourrai de nouveau venir lui témoigner ma reconnaissance pour les succès obtenus.

UN ÉTUDIANT qui aime sainte Anne.

Une dame désire remercier la Bonne sainte Anne pour faveur, obtenues, et recommande en même temps sa famille à l'intercession de cette grande sainte afin que différents de ses membres établis aux Etats-Unis, gardent et conservent toujours la foi et les enseignements qu'ils ont puisés dans leur enfance.

H. O.

8 août 1896.

ST-ANTOINE DU RICHELIEU.—J'ai obtenu une faveur insigne par l'intercession de la Bonne sainte Anne. Amour et reconnaissance à cette Bonne Mère pour cette faveur.

MELLE V. C.

8 août 1896.

ST-ANTOINE DU RICHELIEU.—Actions de grâces et reconnaissance pour des grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

MELLE F. C.

ST-HENRI DE MONTRÉAL.—Une personne remercie la Bonne sainte Anne pour une faveur obtenue par son intercession puissante.

Gloire et reconnaissance à cette Bonne Mère et j'implore de nouveau sa toute puissance pour l'avenir.

Une Dame se recommande à la Bonne sainte Anne pour la guérison de sa vue.

30 décembre 1896.

ST-JOSEPH DE LÉVIS.—Enfant guéri de la grippe par l'intercession de sainte Anne.

J. V.

21 décembre 1896.

SOMMERSWORTH, N. H.—Paul Anctil de cette paroisse, avait promis de faire publier sur les Annales de la Bonne sainte Anne, la guérison de son enfant, si celui-ci revenait à la santé. L'enfant est parfaitement rétabli.

F. G. DESHAIES, ptre.

22 décembre 1896.

ST-FÉLICIEN.—J'ai été guérie d'un mal de tête dont je souffrais depuis un an, après invocation à la Bonne sainte Anne et promesse de publier. Je vous prie de vouloir bien m'aider à remplir ma promesse.

VVE MATHIAS GAGNON.

10 janvier 1897.

ST-FRANÇOIS, BEAUCE.—Guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne.

N. M.

23 mars 1897.

WORCESTER.—Guérison miraculeuse d'une petite fille de trois ans après avoir promis de la faire publier.

F. B.

3 mars 1897.

ST-ALEXANDRE.—Deux guérisons obtenues par l'intercession de la Bonne sainte Anne. Mille remerciements.

MADAME P. P.

20 février 1897.

ST-SYLVESTRE.—Madame N. Drouin remercie la Bonne sainte Anne de l'avoir ramenée à la santé.

10 février 1897.

HARRISVILLE, N. H.—Une personne envoie une piastre à sainte Anne pour obtenir sa guérison.

Une autre remercie cette grande sainte de lui avoir procuré de l'emploi, après promesse de publication.

E. E.

21 janvier 1897.

STAFFORD-SPRING, CONN.—Madame D. P. remercie sainte Anne d'une guérison accordée immédiatement après en avoir fait la demande.

26 janvier 1897.

NEW-PORT, MASS.—Plusieurs grâces obtenues en invoquant sainte Anne après promesse de la faire publier.

M. ST-ONGE.

1er mars 1897.

CHELSEA, MASS.—Sérieuse maladie qui a rendu nécessaire une opération à l'hôpital rapidement disparue après différentes promesses à sainte Anne.

M. P.

1er octobre 1896.

Plusieurs guérisons obtenues par l'intercession de la Bonne sainte Anne.

H. LAPLANTE.

17 septembre 1896.

ST-FRÉDÉRIC, BEAUCE.—Veuillez inscrire dans les Annales de la Bonne sainte Anne, guérison de "grosse gorge" d'un enfant après avoir promis à sainte Anne de faire inscrire cette guérison dans les Annales; aussi celle d'un mal dans le côté obtenue par la même promesse.

UNE ABONNÉE.

18 septembre 1896.

ST-NÉRÉ, COMTÉ BELLECHASSE.—Je remercie la Bonne sainte Anne pour une faveur obtenue.

UNE ABONNÉE.

8 septembre 1896.

FALL RIVER MASS.—Madame Joseph Levesque; remerciements à sainte Anne pour la guérison de sa petite fille.

Madame Joseph Desmarais, grâce obtenue.

Madame Arthur Paul, guérison obtenue et plusieurs autres faveurs.

F. X. CASGRAIN, ptre.

5 janvier 1897.

ST-CHARLES DE BELLECHASSE.—Une abonnée aux Annales de la Bonne sainte Anne, de Collinsville, Conn., États-Unis, désire, suivant sa promesse, remercier la Bonne sainte Anne par la voie des Annales pour la guérison de son mari que cette Bonne Mère lui a obtenue lors de son pèlerinage à son Sanctuaire de Beaupré en juillet dernier.

Cette dame, est ma sœur et m'a priée de vous demander de bien vouloir insérer cette guérison dans les Annales de la Bonne sainte Anne.

F. C.

1er janvier 1897.

CALUMET, MINN.—Je viens de recevoir une lettre d'une dame qui demeure sur des fermes dans Ontario, me priant de vous écrire en son nom ; l'été dernier ayant été attaquée d'une maladie très souffrante et ne pouvant avoir de secours de personne, au milieu du bois, cette personne se recommande avec une très grande foi à la Bonne sainte Anne en lui promettant de faire publier le fait dans les Annales, le lendemain matin elle était complètement guérie, puisse ce fait augmenter l'amour et la confiance envers cette grande sainte.

J. C.

2 août 1896.

ST-RAYMOND.—Madame Siméon Matte souffrait depuis plusieurs années d'un gros mal de tête, et d'un mal d'yeux qui la rendaient incapable de travailler et de remplir ses devoirs. Je suis convaincu qu'elle doit à l'intercession de la Bonne sainte Anne sa guérison pour ces deux maladies. Elle est parfaitement bien et peut maintenant faire tout son ouvrage sans ressentir aucun malaise. Honneur et reconnaissance à cette Bonne Mère sainte Anne.

F. A. BERGERON, ptre curé.

8 septembre 1896.

MANISTEE, MICH.—Le 26 juillet dernier, j'ai subi une opération des plus dangereuses, une tumeur cancéreuse aux intestins m'a conduit à la porte du tombeau. Toutes les apparences humainement parlant étaient contre moi. Ma femme et mes parents firent une neuvaine à sainte Anne, et me voilà prêt à reprendre l'ouvrage. Si je suis guéri, merci à la Bonne sainte Anne, et je veux lui prouver publiquement ma reconnaissance.

OLIVIER BERNIER.

M. J. G. remercie la Bonne sainte Anne, de la guérison de son enfant qui a été en danger de mort des suites de la diphthérie.

Nous attribuons sa guérison à l'intercession de saint Antoine de Padoue et de la Bonne sainte Anne.

Lévis.

Ma femme tomba malade, et pendant dix jours le cas fut jugé incurable par les médecins qui furent appelés auprès d'elle.

On recourut à la Bonne sainte Anne et à Albini. Le recours fut entendu, et nous attribuons à l'intercession de leurs prières la guérison longtemps inespérée de la malade.

M. F.

ST-DAVID.—J'ai été guérie par l'intercession de la Bonne sainte Anne, d'une maladie considérée comme très grave.

Un enfant malade a été mis sous la protection de sainte Anne. Vu que les médecins se déclaraient impuissants à pouvoir le guérir. Notre confiance a été recompensée. Aujourd'hui nous en rendons grâces à la grande sainte, il est parfaitement guéri.

EGMONT-BAY, I. P. E.—Je souffrais horriblement du rhumatisme depuis trois ans. Tous les soins des médecins avaient été employés, sans aucun succès. Le mal ne faisait qu'augmenter lorsque j'eus recours à la Bonne sainte Anne avec promesse de faire publier ma guérison si je l'obtenais. Je suis maintenant guérie. C'est avec bonheur que je m'acquitte de ma promesse. Une abonnée aux Annales.

MME A. G.

30 octobre 1896.

Maurice Gallant, Mont-Carmel, Ile du Prince Edouard, désire remercier la Bonne sainte Anne par la voie des Annales pour une grande faveur obtenue par son intercession.

Ainsi que Louis Gonzague, St-Jacques, Ile du Prince Edouard.

Mme Jean-Pierre Gallant, Mont Carmel, Ile du Prince Edouard.

Joseph W. Poirier, Wellington, Ile du Prince Edouard, et une abonnée, Miscouche, Ile du Prince Edouard.

Madame A. R., de St-Tite-des-Caps, était malade depuis longtemps. Elle s'est recommandée à la Bonne sainte Anne en lui faisant différentes promesses. Elle s'est trouvée beaucoup mieux.

La même personne, mère de plusieurs enfants, en avait un qui souffrait d'une maladie de nerfs. Elle recourut à la Bonne sainte Anne pour obtenir la guérison de son enfant. Il est parfaitement rétabli.

Merci, ô Bonne sainte Anne.

12 septembre 1896.

ST-PROSPER.—Une mère de famille remercie mille fois la Bonne sainte Anne, pour la protection toute spéciale qu'elle en a reçue. Je lui demande encore sa protection pour l'avenir.

UNE ABONNÉE.

ST-PROSPER.—Depuis vingt ans, je souffrais d'une infirmité. Dans un moment où je souffrais beaucoup, je m'adressai avec confiance à la Bonne sainte Anne, lui promettant, si elle me guérissait, de faire inscrire ma guérison dans les Annales et de faire dire une messe. A l'instant, j'ai été exaucée, et depuis deux ans je n'ai ressenti aucune trace de cette infirmité.

Merci, ô Bonne sainte Anne.

UNE MÈRE DE FAMILLE.

ST-PROSPER.—Je viens accomplir la promesse que j'ai faite, il y a trois ans. Mon frère s'est fait mordre par un cheval dans le côté. Voyant le danger je fis des promesses à la Bonne sainte Anne, et j'appliquai de l'huile sainte sur la plaie. Au bout de trois jours, tout mal avait disparu.

Mille actions de grâces à la Bonne sainte Anne.

UNE TERTIAIRE.

ST JEAN CHRYSOSTOME.—M. Ant. Sicard qui s'était fracturé un bras après avoir beaucoup souffert et avoir perdu tout espoir dans les moyens humains s'est senti beaucoup mieux, puis a guéri rapidement après une neuvaine à la Bonne Ste-Anne.

L. N. P., ptra., curé.

MME O. D. de St Hilarion, après promesse d'un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, et promesse de faire publier dans les Annales si elle obtenait ce qu'elle demandait, est heureuse de déclarer qu'elle est bien et mange quoi que ce soit sans éprouver aucun malaise. Un de ses enfants a été guéri promptement d'une maladie grave.

20 octobre 1896.

FRAMPTON.—Actions de grâces à la Bonne Ste-Anne pour guérison d'une ulcère variqueuse.

A. B.

22 octobre 1896.

STE-ANNE, QUÉBEC.—Remerciements pour une guérison de fluxion de poitrine et plusieurs autres faveurs.—D. & C. G.,

DEUX ABONNÉS.

18 novembre 1895.

ST-LAMBERT, COMTÉ DE LÉVIS.—Le premier d'octobre dernier, je fus prise d'une maladie très grave que le médecin déclara incurable, je reçus le saint viatique et M. le Curé ne me donna que peu de jours à vivre, tant il me trouva malade.

Mère de cinq petits enfants, j'invoquai la Bonne Ste-Anne et je la priai de me conserver la vie, avec promesse de faire publier ma guérison dans les Annales. Je ne tardai pas à éprouver l'effet de sa protection d'une manière toute spéciale.

A la grande surprise du médecin, de M. le Curé et de tous,

je suis revenue à la santé. Je commence à vaquer aux soins de mon ménage; et dimanche, j'ai pu entendre la grande messe sans trop de fatigue. Je crois ma guérison miraculeuse, et je la dois à l'intercession de la Bonne Ste-Anne.

DAME D. C.

9 décembre 1895.

ST-LAMBERT.—Madame Damase Couët a été tellement malade que tout le monde la décomptait, sa guérison a été si prompte, en quelques jours elle a été sur pieds, guérie, on ne saurait trop bénir Dieu et le louer dans ses Saints.

J. F. MÉTHOT.

Octobre 1896.

BALLSTON LAKE.—M. J. Côté envoie la somme de cinq dollars à la Bonne Ste-Anne en reconnaissance d'une faveur insigne qu'il en a reçue.

G. J. C.

30 octobre 1896.

STE JULIE STATION.—Dans le cours de l'été dernier je souffrais d'une maladie qui résistait à tous les remèdes; me croyant encore utile à ma famille, je promis que si cette maladie disparaissait je le ferais connaître publiquement; à l'instant même, toute douleur disparut et j'ai toujours été bien depuis ce temps. Je promis encore à Ste-Anne que si elle m'obtenait l'insigne faveur que l'un de mes fils, qui refusait de suivre les exercices de la retraite que nous avons eu, se rendît à ses devoirs, je me hâterais de le faire annoncer dans les Annales: Grâce aux prières de cette grande Sainte j'ai été exaucée, il est venu quoiqu'à la fin de la retraite faire ses devoirs avec les autres, le bonheur peint sur sa figure. J'espère que vous voudrez bien publier ces faveurs à l'honneur de la Protectrice des Mères Chrétiennes.

UNE ABONNÉE.

13 octobre 1896.

ST-NÉRÉE.—Je remercie la B. Ste-Anne, de m'avoir guéri d'une maladie mortelle, après un vœu promis en son honneur. J'ai été heureux d'accomplir ce vœu, il y a quelques jours.

MICHEL DION.

6 octobre 1896.

STE-ANNE.—Angéline Blanchette a été guérie par la grande Thaumaturge d'un mal d'estomac qui l'empêchait de vaquer à ses occupations.

Guérison d'un rhumatisme.

ARTIC, R. I. V. G.

16 novembre 1896.

ST-JOACHIM, RIVIÈRE RUSCOM ESSEX, CO. ONTARIO.—Veuillez insérer dans les Annales de la Bonne sainte Anne la guérison de

mon fils unique âgé de 14 ans. Il était atteint d'une maladie d'intestins excessivement grave. Il a subi une opération très dangereuse. Dans ces circonstances, avec les Religieuses de l'Hôpital, nous avons fait une neuvaine en l'honneur de la Bonne sainte Anne, lui promettant de faire insérer dans ses Annales la guérison de mon fils, si on l'obtenait. Le médecin et les religieuses avouent en tout sincérité que sainte Anne a droit à notre reconnaissance pour ce succès. C'est pourquoi je vous prie de vouloir mettre ce fait dans ses Annales, afin de faire connaître de plus en plus qu'on invoque pas sainte Anne en vain.

DAME C. C.

ST-PROSPER.—Depuis plusieurs années je souffre d'une maladie que les médecins ne peuvent guérir. Je ne vois plus qu'un moyen pour obtenir ma guérison. C'est la prière, aussi, je n'ai jamais manqué, depuis le commencement de cette maladie, d'aller tous les ans dans le Sanctuaire de la Bonne Sainte Anne de Beaupré, pour lui demander la grâce de me guérir, si c'est la volonté du bon Dieu. Je n'ai pas encore été exaucée comme je le désire, mais je ne me déçois pas. Je vais continuer de prier avec plus de ferveur que jamais, et j'espère que cette Bonne Mère qui a toujours eu pitié de moi, terminera l'œuvre qu'elle a si bien commencée.

V. M. TERTIAIRE.

13 septembre 1896.

STÈ-GERMAINE.—Depuis quatre ans j'étais attaquée d'un mal étrange d'estomac. A certains moments je souffrais beaucoup de cette maladie. Le plus léger travail me paraissait un fardeau. Je priai sainte Anne je fis dire une messe à l'honneur de saint Antoine et promis de publier le fait dans les Annales de la Bonne sainte Anne si elle m'obtenait la guérison. Depuis le mois de février dernier toute trace de cette maladie a disparu.

DAME AUG. FERLAND.

New-Brunswick.—Depuis plusieurs années j'étais affligée d'une maladie causée un peu par mon imprudence. Je me jetai avec une confiance sans bornes dans les bras de Ste-Anne de la Vierge et St-Joseph de qui seuls je pouvais attendre du secours. Pendant plusieurs mois je priais sans obtenir aucun changement. Je fis une neuvaine et des promesses à mes saints protecteurs. Je promis un pèlerinage à Beaupré, des messes et des dons à leurs autels et tout ce que je crus pouvoir accomplir. Je fis aussi le sacrifice de bien du superflus dans ma toilette et j'attendis avec confiance que Ste-Anne eût pitié de moi. Le mois de Marie arrivait. Oh merveille! dès le 1er jour, mon infirmité avait presque toute disparu.

Puisse Ste-Anne être remercié pour moi par tous ses dévots serviteurs et puissent-elle finir l'œuvre qu'elle a si bien commencé!

(UNE DÉVOUÉE A STE-ANNE.)

24 novembre 1896.

Ste-Rosalie. — Une abonnée aux Annales vous prie de vouloir bien insérer l'expression de sa reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour l'aide obtenue par son intercession : d'abord guérison d'un rhumatisme dont elle souffrait depuis longtemps ; ensuite rétablissement de sa santé à la suite d'un pèlerinage ; enfin grand soulagement aux souffrances d'un petit enfant gravement ébouillanté, par l'application qu'elle lui fit de l'huile apportée du Sanctuaire de Sainte Anne. Elle prie tous ceux qui lisent les annales de vouloir bien s'unir à elle pour remercier la Bonne sainte Anne, de ces faveurs et bien d'autres dont elle se reconnaît redevable à la bonté et à la puissante intercession de sainte Anne.

J. B. D. Guy, Ptre.

DONS A SAINTE-ANNE

M. Paul Mondor, Hancock, \$1 ; P. P. A., Shédiac, \$2 ; M. S. Masson, Ste-Hélène, \$1 ; M. L. Audet, Harrisville, \$1 ; M. O. Racine, Taftville, \$1 ; M. E. Déforge, Quidnick, \$1 ; M. F. Lévis, \$5 ; M. P. Vézina, Baraga, \$1 ; J. L. Markœ, White Bear Lake, \$1 ; Ls. P. Dupuis, Platenville, 70 cts ; C. J. D., Hancock, \$2.50 ; Jeune homme, Harrisville, \$1 ; H. Roy, Stafford Springs, \$2 ; J. Branchaud, Walker, \$2 ; J. Comtois, Chapinville, \$1 ; G. Dupont, Terrebonne, \$5.

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

Le triomphe de la Sainte Eglise Catholique et de Sa Sainteté Léon XIII, le Vicaire du Christ.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et la Hiérarchie Catholique du Canada et des Etats-Unis.

La canonisation des Saints d'Irlande et une prompte restauration de ses droits.

Abonnés, 10 ; Action de grâces, 13 ; Bonnes morts, 12 ; Communautés, 3 ; Conversions, 3 ; Défunts, 3 ; Emplois désirés, 7 ; Enfants, 4 ; Entreprises, 2 ; Etudiants, 2 ; Familles, 9 ; Grâces spirituelles, 1 ; Intentions particulières, 16 ; Ivrognes, 2 ; Jeunes gens, 3 ; Jeunes filles, 2 ; Malades, 15 ; Ménages désunis, 1 ; Mères de familles, 4 ; Pères de familles, 3 ; Personnes en danger de perdre la foi, 6 ; Vocations, 5.

Librairie Ste-Anne

—o—

Le Clergé trouvera à cette librairie une liste complète d'articles pour églises, consistant en ornements, vases sacrés, bouquets, garniture d'autel, chemin de croix, cierges, encens, timbres à marteau ou à ressort. Livres de chant, Graduel et Vespéral, nouvelle édition, Paroissien noté, Bréviaires, Missels, livres de prières, Articles religieux, Extraits du paroissien noté, Méthode de plainchant, Ordres de sépultures, Appendice au rituel, aussi le nouveau Cantique de Légré.

Agence générale pour le Canada des célèbres cloches Havard, dont plus de 50 carillons sont maintenant installés dans différentes églises du Canada.

Circulaire et certificats envoyés sur demande.

Une visite est sollicitée.

J. A. LANGLAIS & FILS

177, Rue St-Joseph,—10, Carré N.-D., B.-V.

MERCIER & CIE

LIBRAIRES

IMPRIMEURS, RELIEURS & REGLEURS

IMPORTATEURS DE

*France, d'Angleterre, de Belgique, d'Allemagne, de Suisse et des
Etats-Unis*

Spécialité de Papeterie, Librairie, Livres de
Prières et Fournitures de Classe

17, 19, 21 et 23 COTE DU PASSAGE,

LEVIS. P. Q.



Chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix

Commencant le et après Lundi le 5 oct. 1896, les trains circuleront comme suit :

ENTRE QUEBEC ET STE-ANNE

LA SEMAINE.—Départ de Québec : 3.50 a. m., 5.15 p. m.

Arrivée à Ste-Anne : 10 00 a. m., 6 25 p. m.

Départ de Ste-Anne : 7.15 a. m. 11.40 le samedi excepté, 12.20 p. m. le samedi seulement.

Arrivée à Québec : 8.55 a. m., 12.50 p. m. le samedi excepté, 1.30 le samedi seulement.

LE DIMANCHE.—Départ de Québec : 7.55 a. m., 2.00 p. m., 5.00 p. m.

Arrivée à Ste-Anne : 9.00 a. m., 3.10 p. m., 6.10 p. m.

Départ de Ste-Anne : 5.55 a. m., 11.40 a. m., 4.00 p. m.

Arrivée à Québec : 7.00 a. m., 12.50 p. m., 5.10 p. m.

ENTRE QUEBEC ET ST-JOACHIM

Départ de Québec, le mardi et le samedi à 5 15 p. m., arrivée à St-Joachim à 6.40 p. m.

Départ de St-Joachim pour Québec le mardi à 11.25 et le samedi à 7.00 a. m.

Le fret en destination de Beauport et St-Joachim n'est reçu à la Gare à Québec que le mardi et le samedi.

Pour toute autres informations s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL,
Surintendant.

H. J. BEEMER,
Président.